



**Assurons
un monde
plus ouvert**



Communiqué de presse

Issy-Les-Moulineaux, le 11 septembre 2025

CNP Assurances et La Banque Postale innovent avec une nouvelle offre d'épargne salariale et de retraite à destination des TPE et PME

Alors que les évolutions du cadre réglementaire et fiscal tendent à démocratiser l'épargne salariale et retraite au sein des TPE/PME, CNP Assurances et La Banque Postale ont mis leurs compétences en commun pour les accompagner avec une nouvelle offre spécialement conçue pour elles. Constituée d'un PER unique assurantiel et d'un PEE, cette offre innovante et compétitive lancée à compter du 15 septembre est distribuée par le réseau dédié aux professionnels de La Banque Postale et par CNP Retraite, filiale de CNP Assurances.

Portée par les mesures successives d'assouplissement du cadre réglementaires et fiscal (loi Pacte en 2019, suppression du forfait social, loi sur le partage de la valeur en 2023), l'épargne salariale a atteint fin 2024 un encours de 200 milliards d'euros pour 416 000 entreprises équipées (+5% en un an)¹. Cette progression est principalement portée par les PME et TPE, dont le taux d'équipement reste encore faible laissant entrevoir un important potentiel de développement. Ainsi, seules 15,2 % des entreprises de 10 à 49 salariés sont équipées en plan d'épargne entreprise et 6,7% en épargne retraite collective².

Pour les accompagner, CNP Assurances accélère son développement sur le segment de la retraite supplémentaire en lançant une nouvelle offre destinée aux TPE/PME proposée par sa filiale CNP Retraite.

Comprenant un Plan d'épargne entreprise (PEE) et un Plan d'épargne retraite unique (PERU) assurantiel, cette nouvelle offre permet aux chefs d'entreprises de fidéliser et motiver leurs salariés dans un cadre fiscal et social attractif. De leur côté, les salariés peuvent constituer une épargne pour réaliser leurs projets de vie (PEE), préparer et profiter de leur retraite (PERU).

Accueillir l'ensemble des dispositifs d'épargne salariale tout en bénéficiant des avantages de l'assurance vie : un PER unique assurantiel qui bénéficie à l'entreprise comme à ses salariés.

CNP Assurances et La Banque Postale démocratisent l'accès au PERU assurantiel pour les TPE/PME au bénéfice de leurs salariés. Il était jusqu'à aujourd'hui essentiellement réservé aux offres sur-mesure à destination des grandes entreprises. Ce dispositif flexible présente plusieurs avantages :

- Pour les entreprises, qui peuvent proposer cette enveloppe unique à l'ensemble de leurs collaborateurs dans le cadre de l'épargne salariale et de la retraite collective. Elles peuvent également

¹ Epargne salariale et retraite – Enquête annuelle AFG 2025

² Données annuelles détaillées sur les dispositifs de participation, d'intéressement et d'épargne salariale (PEE, Perco) de la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (Dares) - Ministère du Travail - publiées en mai 2025 – chiffres de 2023

permettre à une catégorie de salariés d'opérer, en sus des versements individuels ou liés à l'épargne salariale, des versements obligatoires ;

- Pour les salariés, qui peuvent sécuriser leur capital en investissant sur un fonds Euro et bénéficier des garanties liées à l'assurance et notamment d'un cadre fiscal incitatif à la succession. Ce PERU est notamment assorti de garanties de prévoyance permettant notamment d'assurer son bien-vieillir et celui de son conjoint, avec, par exemple, pour les sorties en rente, une option de réversion ou une option dépendance afin de percevoir le double de la rente en cas de perte d'autonomie.

L'offre sera proposée et distribuée via différents réseaux :

- o par les Conseillers Pros de La Banque Postale, en territoire et à distance,
- o en direct via l'agence commerciale Epargne Salariale et Retraite de CNP Retraite (les clients peuvent contacter les conseillers spécialisés en épargne salariale et retraite directement et/ou prendre rendez-vous sur le site <https://www.esr-cnp.fr/>).

Une offre financière responsable et citoyenne

Proposées en gestion pilotée ou libre pour le PERU et en gestion libre pour le PEE, ces solutions permettent de sélectionner ses supports d'investissement parmi des fonds 100 % ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) de LBP AM, la filiale de gestion d'actifs de La Banque Postale. Les salariés des entreprises qui y ont souscrit peuvent ainsi donner du sens à leur épargne et financer des entreprises engagées dans les grandes transitions actuelles.

Une offre de services innovante à forte valeur ajoutée

Alors que 66 % des dirigeants de PME ayant déployé un dispositif d'épargne salariale jugent que sa mise en place a demandé un effort important³, CNP Assurances et La Banque Postale simplifient la vie des chefs d'entreprise.

Le parcours client allié :

- proximité et expertise via l'accompagnement des 300 conseillers Pros de La Banque Postale partout en France et de l'agence commerciale spécialisée de CNP Retraite,
- simplicité via l'accès à une plateforme unique, 100% digitalisée, qui permet aux entreprises de souscrire à l'offre et de suivre leur(s) contrat(s) en ligne et aux salariés de réaliser leurs actes de gestion en ligne.

CNP Assurances propose en complément, via sa plateforme de services « CNP by Lyfe », un bouquet de services innovant et complet pour aider les bénéficiaires de l'offre à préparer leur retraite. Trois services ont été inclus dès le lancement :

- Simulateur retraite 360° : un service inédit sur le marché permettant à l'assuré d'obtenir très rapidement le montant global prévisionnel de sa retraite, tous régimes confondus (revenu projeté incluant les régimes de base (CNAV), complémentaire (AGIRC-ARRCO) et supplémentaire (individuel – Madelin, PERIn et collectif – article 83, PER-O).
- Main'Tenir ou « Mes Aides Dépendance » : un service exclusif d'information de l'assuré-aidant sur les aides publiques dont il peut bénéficier pour lui-même ou ses proches aidés.
- Ma retraite en clair : un service pédagogique de vidéos et de podcasts en format court pour répondre aux questions les plus fréquentes que se posent les assurés sur la retraite, et le PER CNP Retraite en particulier.

³ Etude Opinionway pour La Semaine de l'Epargne Salariale – février 2025

Thomas Chardonnel

Directeur du développement et des partenariats Europe de CNP Assurances



« Affichant de fortes ambitions sur le marché de l'épargne salariale et retraite, CNP Assurances, via sa filiale CNP Retraite, propose une offre simple et compétitive pour les salariés des TPE et PME. Distribuée en ligne et par le réseau pro de notre actionnaire La Banque Postale, elle est couplée avec un bouquet de services innovants pour mieux préparer sa retraite et gérer ses revenus le moment venu. Responsable et citoyenne, elle permet d'investir selon ses convictions pour soutenir des entreprises engagées dans les grandes transitions environnementales ou sociétales. »

Sandrine Pierrot

Directrice Générale de la Banque de détail de La Banque Postale



« La loi de partage de la valeur encourage les petites et moyennes entreprises à mettre en place des dispositifs d'épargne salariale et de retraite collective pour fidéliser leurs salariés. Soucieuse d'accompagner les chefs d'entreprise et les DRH dans cette démarche, La Banque Postale a développé avec l'expertise de sa filiale CNP Assurances, une offre innovante, attractive et simple d'utilisation, spécialement pensée pour eux avec son interface digitale intuitive. Elle mise également sur l'ancrage territorial de son réseau de conseillers professionnels et leur fine connaissance du tissu économique local pour démocratiser cette solution. A travers cette initiative dédiée aux TPE/PME, véritables piliers de l'économie locale, La Banque Postale réaffirme son engagement en faveur du développement des territoires. »

A propos du groupe CNP Assurances

Assureur de biens et de personnes, le groupe CNP Assurances compte près de 8300 collaborateurs. Son résultat net s'élève à 1 582 M€ en 2024. Filiale de La Banque Postale, le groupe est N° 2 de l'assurance emprunteur immobilier et de l'assurance-vie en France. Il est le 5^e assureur en Europe et le 4^e assureur au Brésil. Ses solutions sont distribuées dans 17 pays par différents partenaires et assurent plus de 36 millions de personnes en prévoyance et protection, et 13 millions en épargne-retraite. CNP Assurances est un assureur et investisseur responsable (près de 415 Md€ investis dans tous les secteurs) qui agit pour une société inclusive et durable, protégeant et facilitant tous les parcours de vie.

À propos de La Banque Postale

La Banque Postale forme, avec ses filiales dont CNP Assurances, un grand groupe international de bancassurance, 12^{ème} de la zone euro par la taille du bilan. Son modèle d'affaires diversifié lui permet d'accompagner en France 18 millions de clients particuliers, entreprises, institutionnels et acteurs du secteur public local. Filiale du groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire avec plus de 17 000 points de contact dont près de 7 000 bureaux de poste. Avec son plan stratégique « La Banque Postale 2030 », elle se fixe l'ambition de devenir la banque préférée des Français et le leader de la finance à impact, avec une gamme complète et omnicanale de services de bancassurance, articulée autour de ses deux marques : La Banque Postale, sa banque au quotidien et Louvre Banque Privée, sa banque patrimoniale. La Banque Postale accélère sa stratégie de diversification et développe ses métiers d'expertise, notamment dans la gestion d'actifs, l'assurance, le crédit à la consommation et la banque des entreprises et du développement local. Forte de son identité citoyenne, La Banque Postale œuvre pour une transition juste en intégrant au cœur de sa gouvernance des objectifs en matière d'impact environnemental et social. Entreprise à mission depuis mars 2022, La Banque Postale ambitionne d'atteindre zéro émission nette dès 2040. Elle figure aux 1ers rangs des agences de notation extra-financière.

Contacts

CNP Assurances :

Florence de Montmarin +33 1 42 18 46 51

Tamara Bernard +33 1 42 18 86 19
servicepresse@cnp.fr

La Banque Postale :

Marion Soulet 06 25 57 37 68
France Plasse 06 08 47 75 41